

Date de Convocation

20/03/2023

Date d’Affichage

21/03/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Vote du budget primitif
2023**

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Héléne FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Suite à sa présentation détaillée par Monsieur le Maire, le
conseil municipal adopte à l’unanimité le budget primitif 2023
arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 128 756,96 €

Dépenses et recettes d’investissement : 542 720,04 €

Selon le détail suivant :

- Section de fonctionnement – dépenses :

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2023
011 – charges à caractère général	968 743,14 €
012 – charges de personnel	892 200,00 €
023 – virement à la section d’investissement	50 000,00 €
65 – autres charges de gestion courante	190 941,70 €
66 – charges financières	23 200,00 €
67 – charges exceptionnelles	3 500,00 €
68 – dotations aux amortissements et provisions	172,12 €
TOTAL	2 128 756,96 €

- section de fonctionnement – recettes :

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2023
002 – résultat de fonctionnement 2022	204 421,54 €
013 – atténuations de charges	5 000,00 €
70 – produits des services	151 500,00 €
73 – impôts et taxes	1 283 096,00 €
74 – dotations, subventions	457 114,98 €
75 – autres produits de gestion courante	25 000,00 €
77 – produits exceptionnels	2 500,00 €
78 – provisions	124,44 €
TOTAL	2 128 756,96 €

- section d'investissement – dépenses:

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2023
16 – emprunts	95 000,00 €
20 – immobilisations incorporelles	25 000,00 €
21 – immobilisations corporelles	402 720,04 €
23 – immobilisations en cours	20 000,00 €
TOTAL	542 720,04 €

- section d'investissement – recettes :

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2023
001- solde de la section d'investissement 2022	140 798,43 €
021 – virement section de fonctionnement	50 000,00 €
024 – produits des cessions	70 000,00 €
10 – Dotations	265 952,31 €
13 – subventions	10 000,00 €
21 – immobilisations corporelles	5 968,80 €
TOTAL	542 720,04 €

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



